AB CORP INTERNATIONAL

SAS au capital de 1.500 €
195, quai Gallieni - 94500 CHAMPIGNY S/MARNE
N° RCS : CRETEIL : 534 561 592

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 23 juillet à quatorze heures,

Les associés de la société se sont réunis en Assemblée générale ordinaire au siège sur convocation faite par la présidence, conformément à la Loi et aux statuts.

SONT PRESENTS :

-	Madame Dominique GRIGIS, propriétaire de	500 parts
-	Monsieur Alexander TUKA, propriétaire de	500 parts
-	Monsieur André GROMOFF, propriétaire de	500 parts
	TOTAL	**1.500 parts**

La séance est présidée par Monsieur Alexander TUKA, Président, qui constate d'après la feuille de présence que le quorum requis est atteint et que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

a/ les copies des lettres de convocation,
b/ le rapport de gestion de la présidence sur l'exercice écoulé,
c/ le bilan et le compte de résultat,
d/ le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Le Président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la présidence sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation de ces comptes et quitus à la présidence de sa gestion,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Puis il donne lecture du rapport de gestion et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant sur l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver et donne quitus à la présidence de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les résultats de l'exercice, soit 71 € de bénéfice avant impôts, reçoivent l'affectation suivante :

- Au report à nouveau	71 €
Total égal au bénéfice à affecter	**71 €**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal, pour faire tous dépôts et accomplir toutes formalités de publicité et autres requis en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15 heures.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

Alexander TUKA



*** Envoyé via MaLiasseFiscale.fr ***

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD **2026**

cerfa

N° 15949 * 08

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	AB CORP INTERNATIONAL — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	195 quai Gallieni 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
SIRET	5 3 4 5 6 1 5 9 2 0 0 0 1 3
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2 — Durée de l'exercice précédent *

Exercice N clos le 31/12/2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé **TOTAL (I**		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *		Frais d'établissement *	AB	AC	
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	CT	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)			BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	11864 BY	11864
		Autres créances (3)	BZ	941 CA	941
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	1074 CG	1074
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI	
		TOTAL (III)	CJ	13879 CK	13879
		Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW		
		Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM		
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * **(VI)**	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	13879 1A	13879

	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	AB CORP INTERNATIONAL	Néant ☐ *

														Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ……1500.)												DA	1500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport…												DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK		)							DC	
	Réserve légale (3)												DD	150
	Réserves statutaires ou contractuelles												DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		)							DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ		)							DG	
	Report à nouveau												DH	11505
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)												DI	71
	Subventions d'investissement												DJ	
	Provisions réglementées *												DK	
	TOTAL (I)												DL	13226
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs												DM	
	Avances conditionnées												DN	
	TOTAL (II)												DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques												DP	
	Provisions pour charges												DQ	
	TOTAL (III)												DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles												DS	
	Autres emprunts obligatoires												DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)												DU	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI		)							DV	
	Instruments financiers à terme												D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours												DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés												DX	
	Dettes fiscales et sociales												DY	653
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés												DZ	
	Autres dettes												EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)												EB	
	TOTAL (IV)												EC	653
	Écart de conversion passif * et différences d'évaluation **TOTAL (V)**												ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)												EE	13879

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	AB CORP INTERNATIONAL	Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	Biens *	FD	5621	FE		FF	5621
		Services *	FG	9745	FH		FI	9745
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL	15366
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)						FP	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						F1	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	15366
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	5429
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6*bis*) *						FW	9854
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	
	Salaires et traitements *						FY	
	Cotisations sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	
			- dotations aux dépréciations				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1	
	Autres charges (12)						GE	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	15283
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	83
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur dépréciations						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)							GW	83

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	AB CORP INTERNATIONAL	Néant ☐ *

			Exercice N
	Produits exceptionnels (7)(VII)	**(VII)** HD	
	Charges exceptionnelles (*6 bis – 6 ter-* 7)	**(VIII)** HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		**(IX)** HJ	
Impôts sur les bénéfices *		**(X)** HK	12
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	15366
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	15295
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)		HN	71

RENVOIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
(2) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
(3) Dont { - Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 *bis* du CGI)	HX	
(6 *ter*) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes **(**art. 217 *octies* du CGI**)**	RC	
(6 *ter*) Dont { - amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D du CGI)	RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) **(** dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 **)**	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	
Dont cotisations facultatives Madelin A10		
Dont cotisations facultatives nouveaux plans épargne retraite A11		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AB CORP INTERNATIONAL

SAS au capital de 1.500 €
195, quai Gallieni - 94500 CHAMPIGNY S/MARNE
N° RCS : CRETEIL : 534 561 592

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUILLET 2026

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE SOCIALE – PRESENTATION DES COMPTES

Le chiffre d'affaires a été 15 366 €, les charges se sont élevées à 15 295 €, le bénéfice net comptable s'élève à 71 €, après paiement de l'impôt pour 12 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT :

Bénéfice net à affecter :	71 €
AFFECTATION :	
Au report à nouveau	71 €
TOTAL EGAL AU BENEFICE	**71 €**

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Le projet poursuit son évolution avec de meilleures perspectives. Un changement d'orientation est envisagé pour les années à venir.

Je vous invite, après la lecture du présent rapport, à adopter les résolutions soumises à votre vote.

Le Président

